

A l'attention :

- des Présidents de Club,
- des Présidents de Ligue,
- des Présidents de CD/CID Pratique FFTB,
- pour information au Comité Directeur Fédéral

A Iteuil, le 7 octobre 2022

Objet : Lettre d'informations IBTF Liverpool n° 1

Chères Présidentes, Chers Présidents,

Le rassemblement international (WBTF et WFNBTA) des pratiques va connaître un nouvel évènement avec la compétition IBTF à Liverpool du 04 au 13 août 2023 qui sera décomposée en 3 grands évènements :

- Nations Cup twirling (Niveaux B et A)
- World championship majorettes
- World championship twirling (Niveau Elite).

Vous aurez en pièce-jointe les disciplines propres à chaque compétition pour votre parfaite information :

- tableau vert pour la Nation Cup - niveau B avec les temps de chaque prestation, les âges et le nombre de sélections pour la pratique NBTA et le nombre de sélections pour la pratique FFTB
- tableau rose pour la Nation Cup - niveau A
- tableau jaune pour le championnat du monde "majorettes"
- tableau bleu pour le championnat du monde Elite.

Mode de sélection :

Pratique FFTB :

- les sélections auront lieu pour les solos 1, 2, 3 bâtons, Artistic twirl et Artistic pairs au sélectif IBTF le 17 et 18 décembre 2022
- pour les teams et groupes, la sélection se fera sur vidéos dont les modalités de transmission vous seront communiquées ultérieurement.

21 Q de Ruffigny
86240 ITEUIL
Tél : 0805 690 382
accueil@ffstb.fr

Déléataire en vertu de l'arrêté
Ministériel n° VJSV1700230A
le 31 décembre 2016
Affilié au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la WBTF,
WFNBTA et IBTF
www.fftirling.fr

Pourront postuler pour la Nation Cup :

- niveau B : les athlètes inscrits pour les compétitions en filière N2 pour la saison sportive 2023
- pour la Nation Cup - niveau A : les athlètes inscrits pour les compétitions en filière N1 pour la saison sportive 2023
- pour le championnat du Monde Elite : les athlètes inscrits pour les compétitions en filière N1 Elite (junior et senior) et cadet et minime (+12ans) N1 pour la saison sportive 2023.

Seuls les athlètes qui passeront le dimanche 18 décembre leur examen d'ICN4 et ETN3 ainsi que les athlètes des îles de la Réunion, Guadeloupe et Martinique pourront envoyer une vidéo de leur prestation au plus tard le jeudi 15 décembre à 17 h à la commission juges (accueil@ffstb.fr) pour prétendre à la sélection IBTF.

Aucune autre dérogation ne sera acceptée.

Pour s'inscrire à ce sélectif IBTF : les documents nécessaires (passeport en cours de validité obligatoire - photo d'identité) et les modalités d'inscription vous seront communiqués dans les meilleurs délais et seront également publiés sur le site internet de la fédération.

Pratique NBTA :

- Les sélections pour toutes les disciplines auront lieu lors du bâton d'or en janvier 2023 et
- pour les majorettes, les sélections se feront sur la base des résultats obtenus lors du championnat d'Europe qui aura lieu à Lignano les 15 et 16 octobre 2022.

Attention :

- il n'y a aucune tolérance autorisée pour les musiques libres, le temps de production doit être scrupuleusement respecté.
- les athlètes qui souhaitent concourir dans plusieurs épreuves ne peuvent le faire que dans un seul niveau : exemple : solo 1 bâton solo 1 bâton niveau A _ artistic twirl niveau A).

Vous trouverez également sur le site internet de l'IBTF :

- les musiques imposées <https://www.ibtf-batontwirling.org/official-music.html>
- le règlement IBTF de la compétition avec les restrictions. https://www.ibtf-batontwirling.org/uploads/1/3/2/8/132829754/2023_ibtf_world_baton_twirling_championship_and_nations_cup_rulebook_updated_september_1_2022_v5_final.pdf

Une version traduite en français des restrictions vous parviendra prochainement.



Modalités financières :

La Fédération pour la pratique FFTB finance la délégation française pour les championnats d'Europe (année impaire) et pour les championnats du Monde (année paire).

L'IBTF 2023 va se dérouler en année impaire sachant qu'il y a, en 2024, le championnat du Monde Free Style. La participation aux coupes d'Europe (année paire) et du Monde (année impaire) sont à la charge des clubs, ce qui est le cas présentement.

Pour la pratique NBTA, les conditions de prise en charge restent inchangées : prise en charge assurée par les clubs.

Pour tous, la fédération prendra à sa charge la mise à disposition des encadrants techniques, des juges et une partie des inscriptions.

Hébergement :

Les conditions de réservation des hébergements ne sont pas libres, il convient de réserver dans les établissements conventionnés par l'IBTF. Cette liste vous sera communiquée dans les meilleurs délais.

Les directeurs techniques sont à votre disposition pour tout complément d'information, ainsi qu'Hélène BEAU, secrétaire au siège fédéral.

Les membres du comité directeurs se joignent à moi pour vous encourager tout au long de ce processus de sélection et souhaitent, d'ores et déjà, aux sélectionnés un bon travail et d'excellents résultats sportifs.

Sylvie Bonnier,
Présidente Fédérale

21 Q de Ruffigny
86240 ITEUIL
Tél : 0805 690 382
accueil@ffstb.fr

Déléataire en vertu de l'arrêté
Ministériel n° VJSV1700230A
le 31 décembre 2016
Affilié au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la WBTF,
WFNBTA et IBTF
www.ftwirling.fr

